

Gray,	Lang (Saskatoon- Humboldt),	McIlraith,	Olson,	Smith
Groos,	Langlois,	McIntosh,	Orange,	(Saint-Jean),
Guay	Laniel,	McNulty,	Otto,	Southam,
(Saint-Boniface),	Lessard (LaSalle),	Mahoney,	Paproski,	Stafford,
Guay (Lévis),	Lessard	Marceau,	Peddle,	Stewart
Guilbault,	(Lac-Saint-Jean),	Marchand	Penner,	(Marquette),
Gundlock,	Lind,	(Kamloops- Cariboo),	Pepin,	St. Pierre,
Hales,	Loiselle,	Marshall,	Perrault,	Thomas
Hogarth,	Lundrigan,	Mazankowski,	Portelance,	(Maisonneuve- Rosemont),
Hopkins,	MacEachen,	Monteith,	Pringle,	Thomas
Horner,	MacInnis (Cape	Morison,	Prud'homme,	(Moncton),
Howe,	Breton-East	Murphy,	Reid,	Thompson
Hymmen,	Richmond),	Murta,	Ritchie,	(Red Deer),
Jerome,	Mackasey,	Nesbitt,	Rochon,	Watson,
Kaplan,	MacLean,	Noble,	Roy (Timmins),	Whelan,
Knowles (Norfolk- Haldimand),	Macquarrie,	Noël,	Roy (Laval),	Whicher,
Lachance,	McBride,	Nowlan,	Schumacher,	Woolliams—120.
Lajoie,	McCleave,	O'Connell,	Simpson,	
			Skoreyko,	

La Chambre aborde la mise aux voix différée de la motion de M. Harding, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre),—Que le Bill C-224, Loi concernant la qualité de l'air ambiant et la lutte contre la pollution atmosphérique, soit modifié par l'adjonction d'un nouvel article à la suite de la ligne 42, à la page 8, comme suit:

«Étapes

10. (1) Le ministre doit fixer pour la réduction progressive de toutes les sources de dégagement d'agents de contamination, des délais dans lesquels devront être respectées les normes nationales de dégagement établies en vertu de l'article 7.

(2) En aucun cas ces délais ne devront être prolongés au-delà des cinq ans qui suivront l'entrée en vigueur de la présente loi, sauf dans les cas prescrits au paragraphe (3).

(3) Lorsque dans certains cas les circonstances l'exigent, le ministre peut prolonger ce délai sous réserve d'un examen annuel qu'il pourra faire.»

et par le renumérotage de tous les articles qui suivent.

Ladite motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant:

POUR

Messieurs:

Aiken,	Gilbert,	Lundrigan,	Monteith,	Saltsman,
Barnett,	Gleave,	MacInnis (Cape	Murta,	Schumacher,
Beaudoin,	Hales,	Breton-East	Nesbitt,	Simpson,
Bell,	Harding,	Richmond),	Noble,	Skoreyko,
Bigg,	Horner,	MacInnis (M <sup>me</sup> ),	Nowlan,	Southam,
Cadieu,	Howe,	MacLean,	Paproski,	Stewart
Code,	Knowles (Winnipeg- Nord-Centre),	Macquarrie,	Peddle,	(Marquette),
Crouse,	Knowles (Norfolk- Haldimand),	McCleave,	Peters,	Thomas
Downey,	Laprise,	McIntosh,	Ritchie,	(Moncton),
Flemming,		Marshall,	Rodrigue,	Thompson
Forrestall,		Mazankowski,	Rondeau,	(Red Deer),
				Woolliams—49.

CONTRE

Messieurs:

Allmand,	Cafk,	Dubé,	Guay	Lang (Saskatoon- Humboldt),
Anderson,	Clermont,	Dupras,	(Saint-Boniface),	
Andras,	Cobbe,	Duquet,	Guay (Lévis),	Langlois,
Bécharde,	Corriveau,	Forest,	Guilbault,	Laniel,
Benson,	Côté (Richelieu),	Forget,	Hogarth,	Lessard (LaSalle),
Blair,	Crossman,	Francis,	Hopkins,	Lessard
Blouin,	Cullen,	Gendron,	Hymmen,	(Lac-Saint-Jean),
Borrie,	Cyr,	Gibson,	Jerome,	Lind,
Boulanger,	Danson,	Goode,	Kaplan,	Loiselle,
Breau,	Davis,	Gray,	Lachance,	MacEachen,
Caccia,	Deachman,	Groos,	Lajoie,	Mackasey,